Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_36-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Comblessac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15
Quorum respecté		

Date de la convocation
31/03/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de Comblessac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

Présents :
RICAUD Christophe
DANILO Franck
BERHAULT Patricia
GERARD Philippe
CAIZES Michel
FEVRIER Jean-Pierre
BEAUDOUIN Isabelle
ROUSSIERE Didier
BOUCHET Alexandra
GILBERT Donatien
MOTAIS Elodie
VARRIER Karine
MOTEL Romain arrivé à 20h15
CHAUVEL Anais

Absences excusées : THEAUDIN Stéphanie procuration à CHAUVEL Anais

Absences : //

A été nommé secrétaire de séance : DANILO Franck

2026-36 Désignation des représentants communaux au sein de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du Pays de Val d'Anast

L'ADMR Val d'Anast et environs est une association de loi 1901 à but non lucratif, créé en 1968. Elle est gouvernée par un conseil d'administration composé de 9 bénévoles, dont Madame la Présidente. L'association vient en soutien aux personnes âgées, familles ou personnes en situation de handicap résidant sur les communes de Val d'Anast, Mernel, La Chapelle Bouexic, Bovel, Le Loutehel, Les Brulais, Comblessac et St Séglin.

En 2025, 283 personnes ont été accompagnées dont 20 sur la commune de Comblessac.

L'ADMR est missionnée, entre autres, par le Conseil Départemental, les caisses de retraite, la CAF, ...

Le Service autonomie à domicile, comprend 31 intervenants à domicile en CDI + actuellement 4 CDD de remplacement. Le personnel accompagne toute personne ayant des besoins à leur domicile dans tous les actes de la vie quotidienne, avec une continuité de service 7jours sur 7.

- Aide au lever/coucher,
- Aide aux soins d'hygiène (aide à la toilette, à la douche, à l'habillage/déshabillage, bien-être)
- Aide à la préparation des repas,
- Accompagnement aux courses, promenade, vie sociale (discussions, jeux, ...)
- Aide à l'entretien quotidien du logement, du linge
- Garde d'enfants....

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_36-DE

Le Service famille comprend 3 Techniciennes d'intervention sociale et familiale, qui accompagnent les familles dans la vie quotidienne, le soutien à la parentalité et pour faire face à des difficultés temporaires. Ses principales missions sont :

- Aide dans les tâches matérielles (entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation de repas équilibrés…)
- Accompagnement dans le rôle éducatif (toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs, …)
- Aide dans la gestion administrative et organisationnelle
- Aide à la conciliation vie familiale et vie professionnelle

Chacun de ces professionnels disposent d'un véhicule de service ADMR, qui possède un parc de 32 voitures.

L'ADMR Val d'Anast et environs, propose de la livraison de repas, confectionnés dans une cuisine collective de la Chapelle Gaceline (56). Ils sont livrés par une équipe de 3 intervenantes, en liaison froide avec un véhicule réfrigéré ADMR. Les livraisons se font 3 matinées par semaine, pour des repas du lundi au dimanche. Les repas du week-end sont livrés en fin de semaine.

L'association propose également la téléassistance, avec Filien ADMR. Une des bénévoles est en charge de l'installation des appareils au domicile des personnes.

Afin de participer à la vie associative de l'ADMR, et faire connaitre les services proposés par l'association, il est proposé de désigner pour la commune un représentant qui en sera l'interlocuteur privilégié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **De désigner** Patricia BERHAULT comme représentante communale auprès de l'ADMR du Pays de Val d'Anast pour le mandat à venir.
- **D'autoriser** M le Maire ou son représentant à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire
Christophe RICAUD

MAIRIE de COMBLESSAC
35 (I.-et-V.)

Le secrétaire de séance
Franck DANILO